

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 28 SEPTEMBRE, À DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 22 septembre 2020, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de trente, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle des Colonnes, 51 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, M. KERVEILLANT, Adjoints, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, Mme CLISSON-RUSEK, Mme NED, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. BOREL-MATHURIN, M. SIMONIN, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente cinq.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme COURTOIS par Mme LANGLAIS, M. HAYAR par Mme BARBAUT, M. BONAZZI par Mme MAURICE

ETAIT ABSENTE :

Mme CANCIANI

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 33

Mme AWONO, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 43

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Monsieur GELARDIN en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2020

APPROUVÉ avec 1 abstention (Mme MAURICE) le procès verbal du Conseil Municipal du 9 juillet 2020

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel de gestion, de gouvernement d'entreprise et de présentation des comptes annuels 2019 de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat
2. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI, M. HAUSEUX) et 1 abstention (M. FERNANDEZ) l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal de Bourg-la-Reine
3. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI, M. HAUSEUX) la création des commissions municipales permanentes
4. **DESIGNÉ** au scrutin public avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI, M. HAUSEUX) Mme SPIERS, Mme SAUVEY, M. NICOLAS, M. GELARDIN, M. LEGENDRE, M. BOREL-MATHURIN, Mme ANDRIEUX, Mme CLISSON-RUSEK, M. SIMONIN, M. DEL, M. BONAZZI comme membres de la Commission Urbanisme, travaux, développement durable, mobilité, numérique/innovation, sécurité ; Mme LANGLAIS, Mme LE JEAN, M. MELONE, Mme COURTOIS, Mme DANWILY, M. HOUERY, Mme AWONO, Mme BARBAUT, M. LACOIN, M. HAUSEUX, Mme BROUTIN comme membres de la Commission Education, social, sports, petite enfance, citoyenneté, jeunesse ; M. ANCELIN, M. EL GHARIB, M. KERVEILLANT, M. RUPP, Mme NED, Mme FERNAND-DETRIE, Mme CORVEE-GRIMAULT, M. HAYAR, Mme CANCIANI, Mme MAURICE, Mme COEUR-JOLY comme membres de la Commission Finances, développement économique, ressources humaines, culture et patrimoine, événementiel, vie associative
Monsieur Claude FERNANDEZ, en qualité de seul élu de la liste « SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE », est membre de droit de l'ensemble des commissions municipales permanentes susvisées en application de l'arrêt du Conseil d'État du 26 septembre 2012
5. **DESIGNÉ** au scrutin public avec 27 voix en leur faveur Monsieur EL GHARIB comme représentant titulaire de la Ville et Monsieur RUPP comme représentant suppléant de la Ville auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris

AFFAIRES SCOLAIRES

6. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention fixant les modalités de fonctionnement de la Classe à Horaires Aménagés Musique à dominante vocale du premier degré à l'Ecole Pierre Loti pour les années scolaires 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023 entre la Ville de Bourg-la-Reine, l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris et l'Education Nationale

URBANISME

7. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (Mme BROUTIN, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI, M. HAUSEUX) le projet d'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'installation de relais de téléphonie mobile au stade Charpentier, 16 rue Charpentier, entre la Ville, FREE MOBILE et la société On Tower France
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour le contrat de prêt n° 110468 de la Caisse des Dépôts et Consignations contracté par ERIGERE société anonyme d'HLM pour la réalisation de 7 logements locatifs sociaux au 10, avenue du Général Leclerc
9. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi de la garantie d'emprunt de la commune pour le contrat de prêt n° 112804 de la Caisse des Dépôts et Consignations contracté par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour la réalisation de 9 logements locatifs sociaux au 33 rue Oger

TRAVAUX

10. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention financière entre la Ville et l'Association des Propriétaires du Square Evariste Galois relative aux études et travaux d'enfouissement des réseaux dans le Square Evariste Galois, domaine privé

FINANCES

11. **APPROUVÉ** à l'unanimité le contrat de soutien entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Bourg-la-Reine dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19

RESSOURCES HUMAINES

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité le recrutement d'un intervenant pour l'atelier d'écriture dans le cadre de la semaine bleue
13. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la Ville
14. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI) la formation des élus pour le mandat 2020-2026
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité le contrat d'apprentissage auprès du service des sports et la convention avec l'organisme de formation
16. **APPROUVÉ** à l'unanimité les modalités de prise en charge des frais de représentation au sein de la Ville de Bourg-la-Reine pour le Maire
17. **APPROUVÉ** à l'unanimité les modalités de remboursement des frais des élus

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

18. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI, M. HAUSEUX) l'augmentation des droits de place sur le marché d'approvisionnement de Bourg-la-Reine

Fait à Bourg-la-Reine, le 29 septembre 2020

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL

